

Entretien croisé  
— PARTICIPATION ET TRANSFORMATION SOCIALE —  
entre Annaïg Mesnil, de la coopérative Le Pavé  
et Samuel Lanoë, de la coopérative L'Epok

www.lepok.org

« C'EST  
DANS  
LA LUTTE  
QU'ON  
S'ÉDUQUE »

**Samuel Lanoë** : Pourquoi revendiquer votre activité sur le champ de la participation ? En quoi la participation permet la transformation sociale ?

**Annaïg Mesnil** : C'était d'abord une intuition : accompagner des collectivités sur des diagnostics pour en faire des vrais moments de participation, de démocratie directe, de rencontres entre élus et citoyens. C'est en se confrontant au réel qu'on peut savoir si ça va fonctionner ou pas. L'accompagnement aux collectivités nous permettait d'avoir du temps pour élaborer, ce que nous n'avons pas dans l'animation de débats, les conférences gesticulées, nos stages de déformations, pour produire une analyse critique de situations locales avec les gens, créer de l'intelligence collective et en même temps aller de manière assez méthodique sur des propositions de transformation à court, moyen et long terme. C'est cette idée que l'éducation populaire c'est la pédagogie de la démocratie. C'est ce qu'on dit dans la définition qu'on présente de la démocratie, avoir les différents espaces soit de libération, expression, de mise en débats, et puis de délibération et de proposition d'action.

**Samuel** : Tu parlais de la mise en tension de la coopération entre élus et citoyens, s'agit-il non pas d'agir en marge de la démocratie représentative mais de lui reconnaître une certaine légitimité ?

**Annaïg** : C'est même plus pragmatique. On prétend fabriquer des rituels démocratiques. Ce qui nous importe est donc au moins autant dans le processus que dans le résultat. Notre question, en abordant un diagnostic, est comment construire des espaces de démocratie directe dans cette démocratie délégataire ? Comment amener des élus à partager des espaces de pouvoir ?

**Samuel** : Vous avez donc un parti pris, celui de reconnaître l'autorité des élus, et chercher à avoir un partage du pouvoir plutôt que créer un contre-pouvoir autonome. C'est ça ?

**Annaïg** : Sur le diagnostic que Le Pavé a réalisé pour la commune de Vigneux, les élus ont dit « En tant que mandatés, responsables de la finance publique, on ne peut pas faire de la co-décision sur

le budget municipal, c'est pas possible parce qu'on est subordonnés à la préfecture, nous avons des obligations et des responsabilités sur ce budget-là. Par contre on veut aller le plus loin possible avant la décision — l'attribution de budgets — dans la construction avec les citoyens ». On a rétorqué que ça allait être obligatoire pour eux de s'investir dans les groupes de travail, pour pouvoir faire de l'information et de la formation aux gens, pour nommer les contraintes budgétaires et juridiques. Cette franchise de part et d'autre au démarrage a sans doute beaucoup contribué à construire ce partage du pouvoir.



**Samuel** : L'enjeu serait alors la création d'espaces de débat et de conflit ? C'est l'idée des rituels démocratiques ?

**Annaïg** : À Vigneux par exemple les assistantes maternelles avaient décidé de faire un square. L'élaboration de cette action a eu lieu pendant la phase de diagnostic (visite des squares dans d'autres communes, montage du budget prévisionnel, recherche des jeux, ...). C'est important dans la démarche de penser la mise en œuvre pendant le travail de diagnostic. Au Pavé on dit souvent « c'est dans la lutte qu'on s'éduque », c'est en faisant qu'on apprend vraiment.

Quand je parle de rituel démocratique, c'est par exemple un groupe de travail intitulé démocratie locale qui a eu vocation, après un temps de formation, et je pense qu'il l'a toujours, à organiser des espaces de débat public, café citoyen, porteur de paroles... La récurrence de l'organisation de ces temps a été un des chantiers du diagnostic : comment faire du débat public, se réapproprier l'espace public, et mobiliser la population, pourquoi il faut refaire du conflit, libérer et travailler sur les contradictions d'intérêts que les décisions politiques soulèvent. Il y a eu une appropriation et des outils et de la démarche pour alimenter la création de nouvelles politiques publiques.

**Annaïg** : Et toi ? Peux-tu me présenter le travail de la coopérative d'écologie populaire L'Epok, pour commencer ?

**Samuel** : À L'Epok, on tente également de travailler sur ces contradictions, à partir des problématiques d'habitat et d'aménagement. On a d'un côté, les élus et collectivités, planifiant les opérations de « restructuration des territoires » ; De l'autre, des micro-alternatives (de fond de jardin) d'habitants privilégiant des enjeux culturels et comportementaux. Notre cœur d'activité c'est l'habitat participatif.

**Annaïg** : À L'Epok, votre idéal serait d'avoir d'abord un travail de conscientisation et d'éducation au politique avant que des groupes-pilote se lancent sur des projets d'habitats groupés ?

**Samuel** : Oui, même si on n'a pas forcément les moyens de faire ça aujourd'hui. On se retrouve à faire de la conscientisation en marchant. Nous arrivons une fois qu'un groupe est constitué. On crée des ateliers de débats contradictoires avec des groupes de futurs voisins potentiels, on analyse des représentations, des idéologies sur l'auto-gestion, l'écologie, la mixité tout en essayant de comprendre le système d'acteurs qui fait la ville. Mais idéalement il aurait fallu faire ça en amont, avant d'être plongé dans l'opérationnel, pour que les gens comprennent comment marche le financement du foncier, qui en décide les prix et leurs évolutions (la spéculation foncière), qui attribue les logements sociaux... Il arrive que les gens ressortent plein d'énergie de nos ateliers. Mais après tout se détricote. Cette jonction entre l'utopie et le passage à l'opérationnel est très très frustrante et démobilisante.

IL FAUT SIMULTANÉMENT  
QU'ON PUISSE SE PROJETER  
DANS L'APRÈS-CAPITALISME,  
S'INVENTER UNE SOCIÉTÉ  
IDÉALE, POUVOIR NOMMER  
NOS IDÉAUX ET RÊVER  
POLITIQUEMENT... ET  
SIMULTANÉMENT  
S'ENTRAÎNER À CRÉER DES  
ESPACES DE DÉMOCRATIE  
DIRECTE ET OBTENIR  
DES VICTOIRES 4-45  
SUR CES ESSAIS.

JE ME SUIS RENDU  
COMPTE QUE LA  
PARTICIPATION  
EST UN SERPENT  
DE MER ET QU'IL  
Y AVAIT BIEN  
PLUS D'ENJEUX  
QUE LA SIMPLE  
TRANSFORMATION  
CULTURELLE

**Samuel:** Vous visez l'émancipation, l'autonomie, l'éducation populaire, la démocratie directe... et puis vous concluez avec un square. On va pas changer le monde avec un square ? Je me permets de le dire, parce que c'est clairement ce à quoi on est confrontés au quotidien... comment ne pas gérer de frustrations quand on passe à l'opérationnel ?

**Annaïg:** Il faut simultanément qu'on puisse se projeter dans l'après capitalisme, s'inventer une société idéale, pouvoir nommer nos idéaux et rêver politiquement... et simultanément s'entraîner à créer des espaces de démocratie directe et obtenir des victoires sur ces essais. Et pour moi, le square, c'en est une : c'est un groupe d'assistantes maternelles qui, à ma connaissance, fréquentait peu les réunions publiques, qui se retrouve à présenter, en conseil municipal, leur travail d'élaboration de plusieurs mois, porté par elles-mêmes, les premières concernées. C'est tout ce processus d'émancipation qui m'intéresse, ce que ça a produit en termes de grands travaux, je m'en fous ! Les assistantes maternelles m'ont assez vite dit qu'elles allaient s'en sortir sur l'animation de leurs temps de travail, qu'elles n'avaient pas besoin de moi pour s'organiser ! Ces espaces étaient aussi des espaces syndicaux, où elles parlaient de leurs conditions de travail.

J'aime beaucoup cette idée qu'il faut simultanément rêver à une alternative et s'entraîner avec les moyens qu'on a. C'est ce qui nourrit mon engagement.

**Samuel:** Quels liens tu fais entre les enjeux de la participation et le démontage du capitalisme ?

**Annaïg:** L'exercice démocratique, c'est un rempart contre le capitalisme, qui ne marche pas très bien, certes, mais c'est une arme pour empêcher Vinci ou Véolia de racheter — et détricoter — les services publics, pour monter un mouvement citoyen contre une réforme, exercer une critique du pouvoir en place, pour protéger les systèmes solidaires, la retraite par répartition, la sécurité sociale... Localement par exemple ce sont ces instances collectives qui permettent à un groupe de citoyens de refuser la fermeture de la maternité à Carhaix...

**Samuel:** Tu présentes la participation comme un moyen de préserver les logiques d'État, de service public. Les instances participatives ne devraient-elles pas permettre l'invention de nouvelles relations, de nouveaux services, entre l'État, le marché et les citoyens ?

**Annaïg:** La démocratie participative sert à instrumentaliser, à pacifier la population. La démocratie est pervertie par la démocratie participative, qui est pour moi une illusion de démocratie, et c'est comme ça qu'on manipule des populations entières en leur faisant croire qu'ils sont acteurs alors qu'ils sont en train de ne jouer que le désir du maître, notamment quand on parle des projets de requalification urbaine. Bon, à toi...

**Annaïg:** Je t'ai parlé du Pavé et de notre engagement dans l'accompagnement de collectivités... et vous, qu'est-ce qui anime votre désir de participation ?

**Samuel:** Je me suis d'abord formé à la gestion de l'eau industrielle. Ensuite je comprends que c'est une fuite en avant sans espoir. Je m'intéresse aux alternatives, aux toilettes sèches et je m'implique en 2005 sur un projet d'éco-quartier à Montreuil-l'e-Gast qui se voulait participatif pour les épauler sur la filière des toilettes sèches. J'appréhende alors la participation comme un moyen de s'attaquer aux freins culturels, notamment au tabou du caca, et de ne pas reproduire les échecs des méthodes descendantes.

Petit à petit, en m'installant dans les circuits de l'habitat groupé participatif, je me suis rendu compte que la participation est un serpent de mer et qu'il y avait bien plus d'enjeux que la simple transformation culturelle. À commencer par l'expérimentation de modes de vie plus collectifs.

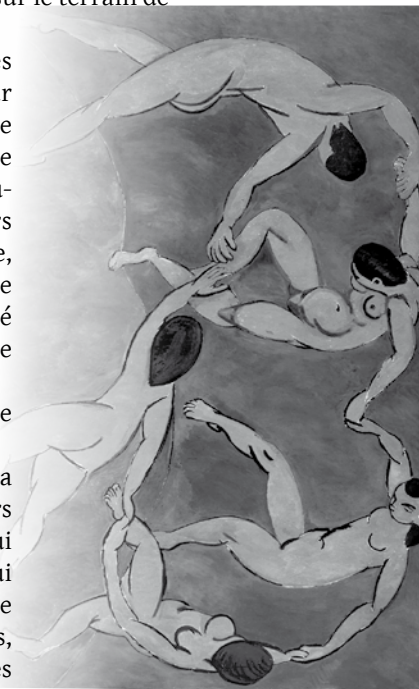
C'est ce qui motive la plupart des gens qui viennent à l'habitat participatif. Au début, sur les grands mots et grandes valeurs, tout le monde est à peu près d'accord. C'est là-dessus qu'un groupe de futurs voisins potentiels se constitue. Puis, quand celui-ci commence à se rendre compte qu'au-delà de moyens économiques différents, d'âges différents, il y a aussi tout un tas de différences de points de vues et de représentations vachement plus profonds, et là, ça commence à devenir intéressant. Puis, en voyant comment fonctionnaient les machines à produire l'urbain, j'ai compris que les logiques d'État et des élites politiques imprégnaient complètement les logiques d'aménagement. Et que pour rendre possible l'expérimentation de trucs comme l'habitat groupé, il allait falloir changer les rapports entre élus et citoyens, et sur le terrain de l'urbanisme, qui n'est pas le plus simple.

Pour finir, dans l'habitat groupé, il y a toujours des espaces communs et souvent du bricolage juridique pour leur donner un statut qui permette une gestion collective voir même parfois d'interdire la spéculation. Les espaces communs ce ne sont pas des espaces publics. Juridiquement tout comme culturellement, on sait plus trop ce que c'est que du commun. Alors on essaie, ne serait ce que sur un jardin ou une salle commune, de créer du bien commun, et là je te rejoins sur la nécessité de s'entraîner à l'après-capitalisme, et quand on voit la complexité que de mettre un petit bout de patrimoine en commun, je me dis qu'on n'y est pas tout de suite ! Et donc restons modestes.

**Annaïg:** Quelles sont les pratiques de l'Epok, en terme de participation ?

**Samuel:** Dans les pratiques, au niveau accompagnement, on a deux situations, dans la première, ce sont des groupes de futurs voisins qui se constituent un peu de manière spontanée et qui essaient de rentrer dans la machine à fabriquer de l'urbain, qui est d'une extrême complexité, et au mieux ils galèrent, au pire ils se font pincer, donc c'est un peu là-dessus qu'on s'est montés, qu'on a appris à décoder toutes les logiques d'acteurs, les logiques

46-47



du foncier, et c'est ça qu'on propose aujourd'hui à ces groupes là, et ce à deux niveaux : apprendre à s'imposer en tant que groupe d'acteurs, à négocier leur futur habitat tout en mettant en tension les professionnels : architectes, urbanistes, aménageurs qui avec leurs mille-feuilles de règlements, sont coincés



en terme d'imagination, les élus qui ont la clef de la baraque et à qui on reconnaît la fonction de gardien du temple, et puis les habitants qui doivent être capables de définir leurs besoins et les équipements les plus à même d'y répondre.

La deuxième, c'est plus le travail d'éducation populaire, comment on s'organise ensemble pour prendre les décisions, définir et analyser les besoins collectifs, analyse des contradictions, donc on essaie de mettre ça en place avec de la formation à l'autogestion.

Des municipalités sincères, ou des bailleurs sociaux intéres-

sés par l'habitat groupé nous demandent aussi parfois de faire du montage de projets, de sécuriser les marges de manœuvre. Nous demandons alors qu'il y ait des espaces de co-décision, on veut qu'il y ait suffisamment d'enjeux pour que ça crée du débat, du conflit.

**Annaïg :** Quels sont les publics touchés par vos actions ?

**Samuel :** Ce ne sont pas souvent des militants, dans le sens où il ne veulent pas venir sur des réunions d'intellos. Leurs motivations sont pratiques : les matériaux, la gestion des espaces communs... On travaille sur les questions politiques tout en avançant sur l'opérationnel. C'est intéressant d'observer qu'au-delà des grands discours, on voit plus de transformation personnelle chez des gens qui ne sont pas militants à la base, et qui découvrent, par des visites et des témoignages, ce que change un habitat groupé ou un jardin partagé sur leurs propres représentations.

Aujourd'hui, il arrive que des groupes se créent de manière auto-gérée autour d'éco-villages, auto construction, maisons en paille, et s'affranchissent des relations avec les élus... Ce n'est pas notre terrain. Sur ce genre de projets, on repère généralement vite le manque de cohérence des aménagements, le manque de liens avec le territoire, la non-mixité (culturelle tout du moins), etc. L'articulation avec des élus peut permettre d'avoir cette vision d'en haut, et notamment pour ne pas fabriquer de l'entre soi. C'est aussi la condition pour que des logements restent accessibles, avec l'attribution de fonds publics.

Un autre combat qu'on mène dans le logement social, c'est le système de commissions d'attribution des logements sociaux. Il y a en principe des critères objectifs, mais en fait il y a de l'arbitraire pour créer de la mixité...

Les élus souhaitent souvent garder la main pour mettre les pauvres où ils le souhaitent. On espère grignoter du terrain pour que les gens éligibles au logement social puissent choisir là où ils vont aller. C'est un autre exemple de ce qu'on essaie de développer dans le rapport élu/citoyen.

**Annaïg :** Vous ne vous situez pas du tout en marge, mais plutôt à faire entrer l'habitat groupé dans des logiques institutionnelles ?

**Samuel :** C'est pas simple, même avec des collectivités sincères. C'est pas possible d'envisager de la co-décision sur tout, évidemment c'est trop complexe, ça va épuiser les gens. Même si la collectivité était partante pour aménager des vrais débats sur les budgets, sur les politiques publiques, on ne partira jamais d'une page blanche. À l'inverse, on ne pas annoncer un truc qui s'appellerait « réaménager les politiques publiques » et envisager deux réunions de 2 heures, quoi... c'est du temps, c'est de l'argent... et en dessous d'un certain budget, on ne peut pas accompagner une démarche participative...

Aujourd'hui, en matière d'urbanisme, ce sont les élus qui ont les clefs de la baraque... alors d'accord ou pas d'accord avec la démocratie représentative, c'est pas le débat si on veut avancer sans attendre le grand soir. Mais il ne faut bosser qu'avec des territoires où les élus sont vraiment volontaires.

**Samuel :** Alors, si beaucoup de collectivités vous contactent pour travailler avec elles, quelles conditions vous mettez ?

**Annaïg :** Nous on a plutôt décidé de ne plus se lancer sur des accompagnements de grosses collectivités, parce qu'à part l'expérience de Vigneux (commune de 5000 habitants) — et encore il faudrait voir ce que ça donne maintenant... —, parce que même si on lutte contre le fatalisme, on a quand même des machines de guerre en face et on s'épuise en tant qu'éducateurs populaires. Je ne sais pas si on est capables de faire de la transformation sociale à grande échelle dans les institutions. Un accompagnement d'une collectivité sur un diagnostic, ça demande un investissement complet de presque toute la coopérative, parce que les questions de fond sont travaillées collectivement au sein de notre coopérative.

Après dans mon idéal démocratique, je n'aurais pas envie de lâcher, parce que la démocratie c'est le garant du système solidaire, et donc je ne désespère pas qu'on arrive à travailler avec des élus, même sur des territoires à grande échelle, parce que c'est sûr que c'est pas pareil de travailler avec une petite ou une grosse collectivité,

Et puis il y a la dimension électoraliste. Quand il y a des élus en face qui sont juste sur l'exercice démocratique, qui assument leur pouvoir mais ne veulent pas en abuser à des fins personnelles, on est alors sur l'intérêt collectif... Les deux critères pour qu'on s'engage sur une action participative seraient donc une collectivité « à taille humaine » et une réelle sincérité des élus dans la démarche.